



CHARTRE

DE BONNE CONDUITE SPORTIVE



Vous avez choisi de participer par votre adhésion ou par celle de votre enfant aux activités du **CLOCA HANDBALL**.

Prendre une licence au CLOCA HANDBALL, c'est adhérer à une association sportive. C'est-à-dire, d'après la loi 1901, avoir un certain nombre de droits et de devoirs.

- **Le droit d'adhérer** à l'association, de la quitter librement
- **Le devoir de participer à la vie associative du club** d'une façon ou d'une autre, que l'on soit bénévole, adhérent ou parents de mineurs adhérents



Objectifs de la charte de bonne conduite sportive :

- **Adhérer aux valeurs du club** que sont le respect, l'engagement, la tolérance, la solidarité, la combativité, l'esprit sportif et la convivialité.
- **Contribuer** à la valorisation de l'image du club,
- **Être fier d'appartenir** à notre club et **savoir** pourquoi on y adhère,
- **Développer** un état d'esprit, une attitude « **hand** ».
- **Lutter** contre les actes de violences, d'incivilités et tous les comportements déviants contraires aux finalités éducatives du sport.

Chaque adhérent au CLOCA HANDBALL se voit remettre la présente charte. Il devra en prendre connaissance, la signer et la remettre au club lors de son adhésion. Ainsi l'adhérent s'engage à respecter les droits et les devoirs de celle-ci

La charte de bonne conduite sportive

Tel un collectif de 7 joueurs sur le terrain, 7 mots d'ordre définissent les valeurs de mon club.

1 Respect

Les licenciés, enfants et adultes sont encadrés par des membres bénévoles actifs ou salariés qui méritent le respect de la part de tous.

- Je règle ma cotisation pour la saison,
- Je m'engage pour une saison entière (le sport collectif induit la présence optimale de chaque joueur pour la pratique de tous : entraînements, matchs, tournois),
- Je respecte et je véhicule les valeurs de mon club, je suis un exemple pour les jeunes joueurs,
- Je respecte l'entraîneur et les dirigeants (horaires, comportements, langage),
- Je respecte les règles du jeu, les arbitres, le public, mes coéquipiers, mes adversaires,
- Je respecte l'environnement, aussi bien au gymnase qu'à l'extérieur (je laisse un vestiaire propre, un bord de terrain propre, ...),
- Je respecte les équipements mis à disposition par le club (ballons, maillots, matériel pédagogique) et par la ville (gymnases).

2 Engagement

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement de la vie du club et de la saison sportive.

- Je m'engage à venir aux entraînements et aux matchs avec la plus grande assiduité au regard de mes disponibilités (je préviens les personnes concernées en cas d'absence),
- Je prends des initiatives et des responsabilités. Le club fonctionne uniquement avec des personnes bénévoles qui donnent de leur temps, si on me sollicite pour une action à mener je fais de mon mieux pour répondre présent : tenir la table, participer à l'organisation d'un tournoi, d'une soirée du club ; prendre mon véhicule lors des déplacements ; apprendre à arbitrer, devenir dirigeant, soutenir les autres équipes du club (assister et encourager les équipes jeunes et moins jeunes) etc.

⇒ Si chaque joueur s'investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et progressera. Il est bien évident que cet investissement doit rester à la hauteur de chacun.

3 Tolérance

- Je m'active à développer une identité « hand » à travers mon appartenance à une équipe et au club que j'ai choisi (je connais et adhère aux valeurs que le club veut véhiculer et à travers mon comportement, je les mets en valeur et les revendique si nécessaire),
- J'accueille de nouveaux partenaires de jeux, je les soutiens dans leur démarche et dans leur réalisation à travers la pratique du handball,
- Je permets l'expression des différences de chacun, sur le terrain ou dans la vie du club, sans aucune discrimination.

④ Solidarité

- Je m'efforce de construire un esprit de groupe,
- Je développe l'entraide et le soutien au sein de mon équipe et dans la vie du club,
- Je soutiens mon club dans ses projets et je contribue à leurs développements.

⑤ Combativité

- Je suis assidu et persévérant dans ma pratique du handball,
- Je cultive la détermination dans les actions que je mène (sur le terrain, je donne le meilleur de moi-même, je m'efforce de conduire mon équipe vers la victoire),
- Je lutte contre toutes formes de violences et de comportements contraires à l'éthique sportive,
- Je renonce à toute forme de tricherie pour atteindre mes objectifs.

⑥ Esprit sportif

- Je cultive le plaisir de jouer en équipe,
- Je considère la victoire comme une réussite collective,
- Je reste digne devant la défaite sans mépriser mes adversaires,
- Je suis fairplay et loyal (le sport permet à chacun de mieux nous connaître, de s'exprimer, de s'accomplir, de s'épanouir, de se dépasser).

⑦ Convivialité

- Je développe l'envie de partager avec autrui,
- J'entretiens la bonne humeur et l'esprit d'équipe,
- Je cultive l'amitié bien plus que l'exploit sportif.

La vie du club, c'est un bureau, des dirigeants, des bénévoles, des licenciés, des championnats, des tournois, des manifestations, des parents et aussi une assemblée générale.

■ Rencontres à domicile

Il faut savoir que chaque rencontre à domicile nécessite :

- une réservation de salle,
- l'envoi d'une convocation au club reçu,
- une table de marque à tenir par deux personnes licenciées du club,
- un responsable de salle,
- une feuille de match à remplir,
- un ou deux jeunes arbitres du club (pour les rencontres jeunes à domicile) ainsi qu'un accompagnateur arbitre
- et bien sûr le coach et les joueurs.

Si ces obligations ne sont pas remplies, le club encours des amendes.

C'est pourquoi le bureau demande à ce que chaque adhérent, sur la base du volontariat, se rende disponible au nombre de deux samedis ou dimanches par saison pour apporter son aide, à quelque niveau que ce soit, pour les rencontres à domicile.

Si chacun donne ainsi un peu de son temps, le club ne pourra que mieux fonctionner et ceci pour l'ensemble de ses adhérents.

Dans le cas où il n'y aurait pas de volontaire, le club désignera des personnes pour assurer toutes les obligations liées aux rencontres à domicile.

■ Assemblée générale :

Elle a lieu en fin de saison (au mois de juin en général) ; elle a pour but de présenter les bilans de la saison : moral, financier, sportif.

Elle a aussi pour but l'élection du bureau et l'accueil de nouveaux membres.

Pour tous les dirigeants et les bénévoles du club, **votre présence représente une reconnaissance de leur travail et démontre aussi votre intérêt pour le club et la vie de celui-ci.**

L'assemblée générale c'est aussi un temps fort de la saison, l'occasion pour tous les adhérents du club de partager un moment de convivialité, autre que notre lieu commun à toutes et à tous, le gymnase.

En cas de non-respect de la charte, le club (ses dirigeants, ses coaches) se réservent le droit de prendre les mesures nécessaires (ex de sanctions : avertissement, pas de convocations aux matches, exclusion)

☛ Adhérer au Club, c'est signer et respecter la charte.